

Pépinière Villeneuve garantit la qualité de ses végétaux.

- Les arbres, arbustes et conifères de zone 4 et moins, sont garantis 5 ans à partir de la date d'achat.
- Les vivaces et les végétaux dont la zone de rusticité est de 5 ou plus, tels que les rosiers hybrides, les arbustes à feuillage persistant, etc. sont garantis jusqu'au 31 octobre de l'année de l'achat.
- Les plantes acidophiles de zone 4 et moins sont garanties 1 an à partir de la date d'achat.

Cette garantie s'applique sur les végétaux ci-haut mentionnés en autant qu'ils aient été plantés selon leurs exigences, c'est à dire :

- Respect de la zone de rusticité
- La bonne plante, au bon endroit
- Arrosage adéquat
- Bonne méthode de plantation avec un terreau transplanteur Passion Jardins et un supplément de croissance MYKE® Arbre et Arbuste
- Protection hivernale s'il y a lieu

Ces conseils sont fournis par nos vendeurs et disponibles en tout temps à la pépinière.

Cette garantie **ne couvre pas** les annuelles, les légumes, les semences, les bulbes, les plantes tropicales (ex : hibiscus, laurier), les plantes aquatiques, ainsi que les arbres et arbustes à racines nues (ex : cèdre à haie)

- Pour que la garantie soit honorée, vous devez **absolument** rapporter à la Pépinière Villeneuve la ou les plantes mortes **et** votre coupon de caisse ou facture, prouvant l'achat de l'arbre en question, du supplément de croissance MYKE® Arbre et Arbuste et du terreau transplanteur.
- Lors d'une vente à rabais, la garantie sera limitée à la **valeur payée**.
- La **garantie** ne sera honorée **qu'une seule fois** pour chaque plante morte, mais pourra servir à acheter n'importe quelle plante à la Pépinière Villeneuve, pour la valeur de la plante jusqu'à concurrence de 200\$ par arbre ou arbuste.
- Pépinière Villeneuve ne peut garantir les végétaux contre les actes de la nature comme les intempéries, les mulots, les maladies, les insectes, etc.
- Cette garantie ne couvre pas les achats faits par les professionnels, les grossistes, les villes et les municipalités.

Merci d'avoir choisi Pépinière Villeneuve comme partenaire dans la réalisation de vos travaux d'aménagement paysager. Pour vous aider à avoir du succès dans vos plantations, nous vous offrons ces quelques conseils :

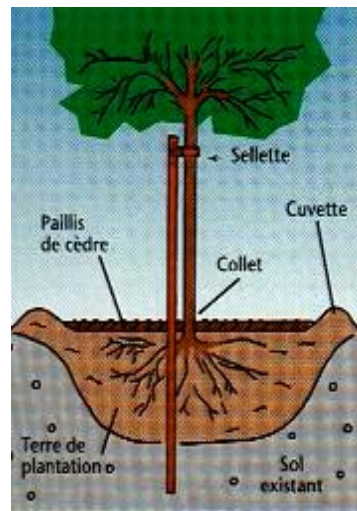
## **PLANTATION**

### **Dans un sol normal**

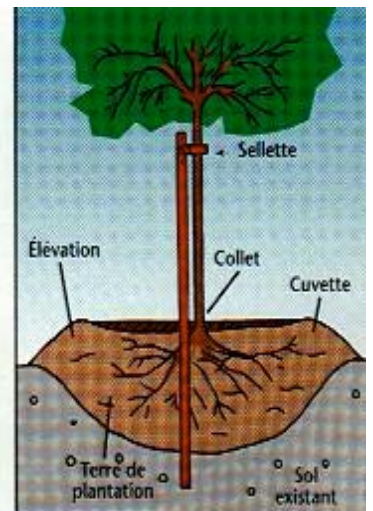
1. Creusez un trou 2 fois plus large et 1 ½ fois plus profond que le pot

### **Dans un sol argileux : mal drainé**

1. Creusez un trou 2 fois plus large mais de la même profondeur que le pot. Il est recommandé de laisser plusieurs pouces de la motte ou du pot hors sol et de recouvrir de terre, de façon à former une élévation semblable au monticule du lanceur sur un terrain de base ball. Plus la plante est grosse, comme un arbre par exemple, plus la motte doit être surélevée pour faciliter l'écoulement de l'eau. Cette disposition assure un meilleur drainage et minimise le problème d'asphyxie des racines encouru par un surplus d'eau.



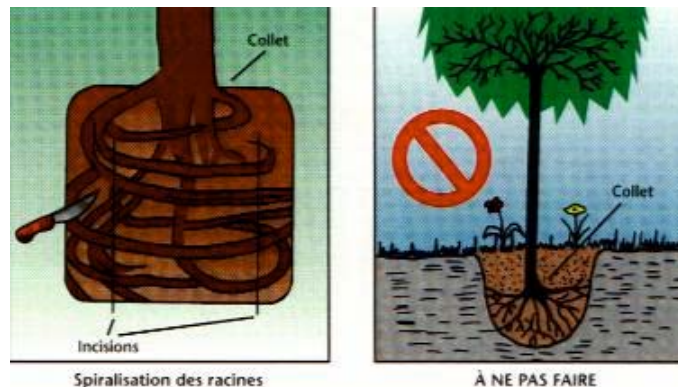
Dans un sol normal



Dans un sol mal drainé

## Dans tout type de sol

1. Si votre arbre est en panier de broche, coupez les liens qui retiennent le jute au tronc et couper le haut du panier, ouvrir l'emballage de jute et l'étendre dans le trou.
2. Si votre plante est en pot de plastique ou de fibre, retirez soigneusement la motte du pot sans la défaire. Si la motte est formée de racines très serrées, défaites délicatement ces racines et étalez-les au fond du trou.
3. Appliquer le supplément de croissance MYKE® Arbre et Arbuste en respectant la dose et recommandations sur le contenant. Assurez-vous que le produit soit en contact avec les racines.



4. Ajustez la hauteur de la motte pour que le collet (la jonction du tronc et des racines) soit au même niveau que le sol environnant.
5. Remplissez le trou avec le terreau transplanteur mélangé à la terre de la fosse. Tassez la terre afin d'éviter les poches d'air et un assèchement subséquent.
6. Si votre arbre est haut, fixez un tuteur bien ancré dans le sol non manié, du côté des vents dominants. La sellette doit être large et flexible afin de ne pas blesser l'arbre. Retirer le tuteur après 1 an, 2 ans au plus tard.
7. Formez une cuvette de 10 cm (4 po.) de haut et d'un diamètre égal à celui de la fosse pour qu'elle recueille l'eau. La cuvette doit être détruite l'automne suivant la plantation.
8. Étendez 5 cm (2 po.) de paillis organique tel que paillis de cèdre ou de pruche sur le sol autour du tronc. Il réduira l'évaporation, contrôlera la température du sol et aidera à prévenir la pousse des mauvaises herbes.
9. Arrosez copieusement pour remplir la cuvette et laissez pénétrer l'eau.

## ARROSAGE

La première année après la plantation est critique pour la survie de vos plantes. Elles doivent se reconstruire un nouveau système racinaire qui s'adaptera au nouveau sol environnant, alors soyez vigilant. Il n'existe aucune recette miracle pour l'arrosage. Le secret réside dans l'observation et la vigilance. Faites preuve de bon sens. Les plantes nécessitent moins d'eau quand il fait frais et plus, quand la température est chaude.

**Dans un sol argileux** : un copieux arrosage en profondeur tous les 7 à 10 jours durant la saison chaude est préférable à plusieurs arrosages répétitifs et peu abondants. Quand le temps est plus frais, un arrosage aux 14 jours devrait être suffisant.

**Dans un sol normal** : grattez le sol sur 2 à 5 cm (1 à 2 po.) de profondeur, si la terre est sèche, alors arrosez. Il est préférable d'arroser tôt le matin car l'arrosage du feuillage en plein soleil ou le soir favorise le développement de taches foliaires et de maladies. Utilisez un jet moyen, un jet trop puissant rend le sol compact et imperméable.

## FERTILISATION

Les années suivant la plantation, fertilisez au printemps avec un engrais granulaire de type 12-6-12 et l'automne avec un 8-0-22 ou un engrais naturel 4-4-9.

## TAILLE

À la plantation, seules les branches abîmées doivent être taillées. **Ne jamais tailler la tête d'un arbre.**

**PROTECTION HIVERNALE** : Peut être nécessaire selon la zone de rusticité. Vérifiez auprès de votre conseiller. Une protection du tronc contre les rongeurs est recommandée pour tous les fruitiers et arbres à sève sucrée.